

RAPPORT D'ACTIVITÉ
EXERCICE ACADÉMIQUE

2012

SOMMAIRE

ORGANES	3	INDICATEURS DE GESTION	10-11
ÉDITORIAL	4	ACTIVITÉS	12-14
Charles BEER Conseiller d'État chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport		SECTEURS :	15-20
PRÉSIDENTE	5	Langues	15
Pierre Weiss Président		Commerce & management	16
DIRECTION	6-7	Industrie & bâtiment	17
Jérémy ANNEN Directeur général		Informatique & bureautique	18
PERSONNALITÉS – INTERVIEW	8-9	Création visuelle	19
Philippe MASSONNET Président de l'Association des Installateurs - Électriciens de Genève (AIEG)		Entreprise	20
Alain GRANDJEAN Président de l'Union Genevoise des Installateurs - Électriciens (UGIE)		CHIFFRES :	21-30
		Variation du capital	21
		Bilan	22
		Compte d'exploitation	23
		Flux de fonds	24
		Rapport de l'organe de révision	25-26
		Extrait de l'annexe aux comptes	27
		Rapport d'évaluation 2012	28-29
		Remerciements	30

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Pierre WEISS *

Vice-présidence

René CURTI *

Membres

Nicolas AUNE *	Délégué UAPG
Manuela CHITTARO	Déléguée CGAS
John EARDLEY *	
Stéphane JACQUEMET *	Délégué Etat de Genève
Pierre-André MATHEZ	
Vincent MONICO	Délégué Etat de Genève
Henri MOSER	
Bernard NICOLE *	Délégué CGAS

* Membres du Bureau du Conseil

DIRECTION

Jérémy ANNEN	Directeur général
Équipe de direction	
Catherine BOUBAKAR	Responsable création visuelle
Sophie GIBOUIN	Responsable langues
Paul GISIMUNDO	Responsable industrie & bâtiment
Stéphanie JOERG	Responsable commerce & management
Gyl VIGNERON	Responsable informa- tique & bureautique
Jean-Marc CHEVALLAZ	Responsable finance & controlling
Jacques DEMAUREX	Responsable formation & qualité
Caroline HUGON	Responsable marketing & communication
Chantal PERROT BARTH	Responsable ressources humaines



Charles Beer

Conseiller d'Etat chargé
du département de l'instruction
publique, de la culture
et du sport

Développer la compétence de tous, donner la possibilité à chacun d'accéder à une qualification reconnue, voilà l'un des défis majeurs que nous devons relever.

La formation continue des adultes est plus que jamais un facteur clef du développement d'un territoire. Elle permet d'augmenter les compétences et de maintenir l'employabilité de ceux qui ont un emploi ou qui en cherchent un. Elle donne une seconde chance à ceux qui sont sortis de l'école sans qualification ou certification reconnue.

Depuis le début de ma législature en 2003, mes actions en ce domaine ont toujours eu comme objectif prioritaire de rendre effectif le fameux droit à la formation tout au long de la vie et de créer ses conditions d'exercice. Ainsi, dès 2005, j'ai inscrit la formation continue comme une des 13 priorités pour l'instruction publique genevoise car elle constitue le meilleur atout pour assurer une bonne insertion sur le marché du travail. Le canton de Genève a la chance de pouvoir s'appuyer sur la loi sur la formation continue des adultes et une de mes priorités, avec l'aide de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), a été de veiller au respect de ce cadre légal que ce soit en matière de qualification des adultes, de validation des acquis de l'expérience, d'accès au chèque annuel de formation, de qualité dans les institutions de formation ou encore d'aide aux entreprises par la prise en compte de la perte de gain.

L'aboutissement de ce travail se concrétisera par l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution le 1^{er} juin 2013 qui, dans son article 24, garantit « Le droit à l'éducation, à la formation et à la formation continue » ainsi que « le droit à un soutien de l'Etat ».

Aussi, ce dernier éditorial est pour moi l'occasion de réaffirmer l'importance de l'ifage au niveau cantonal dans le domaine de la formation continue des adultes, mais également au niveau national du fait de sa participation active à la procédure de consultation relative au projet de loi fédérale sur la formation continue. Comme le démontre son rapport annuel d'activités, et malgré un contexte économique défavorable, l'ifage a réussi à maintenir son chiffre d'affaires, son nombre d'étudiants en formation et à augmenter son activité de formation destinée aux entreprises. Les développements en cours dans les métiers de l'horlogerie, de la grande distribution ou encore de l'électricité, en partenariat avec l'OFPC, l'Office cantonal de l'emploi et les milieux professionnels concernés démontrent, une fois de plus, son dynamisme et sa capacité d'adaptation à un marché en constante évolution. Sur le plan qualitatif, les indicateurs 2012 sont toujours excellents puisque le taux de réussite moyen est passé, en une année, de 75% à 86% et l'indice de satisfaction des étudiants de 95% à 98%.

Au terme de ces dix années de conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, j'aimerais réaffirmer que l'ifage est un institut de formation incontournable sur notre canton. Il se positionne comme un partenaire de l'Etat et des milieux professionnels, soucieux de beaucoup de rigueur sur le plan financier et du professionnalisme de ses équipes pédagogiques.

J'adresse mes plus vifs remerciements à l'ifage, sa direction et toutes ses collaboratrices et collaborateurs.

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA FORMATION CONTINUE



Pierre Weiss
Président

Dix ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui impose, en 1539, le français comme langue du droit et de l'administration française, le poète du Bellay publie sa «Défense et illustration de la langue française» pour faire du français une langue élégante, d'une dignité égale au latin et au grec.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi genevoise sur la formation continue, en 2001, l'ifage participe, en novembre 2011, aux festivités commémorant cet anniversaire organisées par le Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF), organisme qui réunit sur une base tripartite, comme l'ifage, les partenaires de la formation professionnelle. Trois questions avaient été mises au centre des débats : à quoi sert la formation continue ? Comment l'encourager ? L'Etat doit-il s'en occuper ? A sa manière, l'ifage, le plus important acteur genevois en la matière, y témoigne de son engagement en faveur de la «Défense et illustration de la formation continue». Cet engagement s'exprime plus particulièrement dans la prise en compte par l'IFAGE des trois priorités retenues par le CIF pour favoriser la formation continue.

- D'abord le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE), où l'on voit notre institution proposer un CFC d'employé de commerce et de gestionnaire de commerce de détail.

- Ensuite l'amélioration de l'information au public, qui se traduit par le rôle de l'IFAGE dans l'encouragement à l'utilisation du chèque annuel de formation.

- Enfin la facilitation de l'accès à la formation continue qui s'exprime par l'action de l'IFAGE en faveur des demandeurs d'emploi, par exemple dans le domaine de l'horlogerie ou encore par le développement de la modularisation des formations pour les rendre plus facilement accessibles en termes de charge horaire et de coûts.

Mais l'exercice 2011-2012 n'a pas seulement été l'occasion de célébrer le passé, il a aussi permis

de préparer l'avenir de notre institution par le déménagement à Pont-Rouge d'une partie de nos activités. On ne dira jamais assez la qualité de ce bâtiment comme le rôle joué par une importante fondation privée genevoise pour nous permettre ce redéploiement partiel. Un redéploiement qu'il convient de considérer comme un investissement, dans tous les sens du terme.

Qu'il me soit donc permis ici de la remercier, en votre nom à tous ! Je considère que son soutien témoigne d'une confiance méritée dans la qualité de la formation dispensée par nos collaborateurs, dans la pertinence des concepts didactiques élaborés par nos responsables de secteurs comme dans la cohérence du plan de formation sans cesse adapté par notre direction. A tous va ma reconnaissance pour rendre si gratifiant le travail du Conseil de fondation. A telle enseigne que la participation aux séances du conseil et de direction de l'ifage a été la première des activités professionnelles que j'ai reprise malgré une sérieuse atteinte à ma santé, si vous me permettez cette note personnelle. La responsabilité de président oblige !

Je profite aussi de cette occasion pour remercier le conseiller d'Etat Charles Beer, chef du Département de l'instruction publique (DIP), pour le soutien sans faille qu'il a manifesté à notre institut de formation tout au long de son mandat.

La célébration du passé et l'investissement dans des infrastructures à l'aune de nos ambitions ne seraient rien si nous n'étions pas capables de convaincre le public de venir se former à l'ifage. A cet égard, le plan d'actions en couleurs adopté par la nouvelle direction de l'ifage devrait attirer des étudiants en nombre croissant, car leur présence est nécessaire à l'équilibre financier de notre institution, mais aussi de convaincre et de fidéliser des entreprises pour qui une formation professionnelle de qualité est le meilleur garant d'adaptabilité à un monde en mouvement.



Jérémie Annen
Directeur général

ANNÉE DOMINICALE ?

Contrairement aux idées reçues, les années bis-sextiles commençant un dimanche ne sont pas de tout repos...

Mise en œuvre du plan stratégique, emménagement dans le centre de formation Pont Rouge, création de nouvelles formations, rapprochement des entreprises, le tout dans un environnement économique instable, un taux de chômage en hausse et un marché de la formation des adultes sous tension, tel aura été le programme bien chargé de notre année 2012.

Slow down, take it easy

En une année, le tiers des projets de notre plan d'affaires, ceux qui ont été jugés prioritaires, ont été mis en œuvre : changement de notre outil informatique de gestion, migration des postes informatiques, reconnaissance cantonale de formations, déménagement de nos formations techniques à Pont Rouge, organisation du bal des Augustins et développement des offres entreprises.

Il est bien entendu qu'un objectif doit être spécifique, mesurable, ambitieux, réaliste et limité dans le temps. Cette méthode doit en principe permettre de donner un sens aux actions entreprises, ne pas se sentir ballotté au gré des événements rencontrés, ne pas travailler dans l'urgence, etc.

Mais quand on a le « nez dans le guidon », on n'a pas le temps de regarder autour et de s'intéresser au

reste, et on ne va pas forcément plus vite, comme dirait un ami cycliste.

Ainsi, faire évoluer une institution telle que l'ifage, en s'appuyant sur ses forces, son histoire et surtout les femmes et les hommes qui la composent, ne peut se faire dans un tempo trop rapide. Il est primordial de se donner le temps d'apprendre à mieux se connaître et se déterminer dans un projet cohérent, qui a du sens pour chacune et chacun au quotidien.

La direction, et le soussigné en particulier, s'engage à créer les passerelles nécessaires pour que « La couleur en actions ! » soit un projet d'entreprise dans lequel les collaboratrices et collaborateurs trouvent leur place et s'y sentent épanouis.

Celui qui rampe ne trébuche jamais

A tort ou à raison, on admet aujourd'hui largement que c'est l'individu qui est responsable de la tenue à jour de ses compétences. La formation doit donc lui permettre de réussir trois démarches fondamentales tout au long de sa vie professionnelle : trouver un emploi, se développer dans son emploi, trouver un nouvel emploi. Il a pour cela besoin de formations certifiantes, reconnues par les acteurs du marché. Pour la quatrième année consécutive, le WEF a décerné à la Suisse la première place du classement des pays les plus concurrentiels, en raison notamment de sa capacité d'innovation et de la qualité de son système de formation.

Pour une entreprise, investir dans la formation est donc un facteur clef de compétitivité. Elle a besoin de formations ciblées, de courte durée, permettant un retour sur investissement quasi immédiat.

A Genève, nous bénéficions de conditions très favorables pour la formation d'adultes, une législation dynamique, une volonté forte de mettre en avant la validation des acquis de l'expérience et de nombreuses aides financières à destination des particuliers et des entreprises.

Pourtant, et malgré une offre de formations « tournée vers l'économie » (cf. étude CCIG-BCGE, nov. 2012), bon nombre d'entreprises, notamment les PME, ont encore du mal à former leur personnel... Dans cet environnement, la mission de l'ifage prend tout son sens.

Nous devons maintenir et développer des formations permettant aux individus de se développer professionnellement tout au long de leur vie. Mais nous devons également proposer des solutions simples et adaptées aux entreprises. Et c'est encore mieux si les deux objectifs se rencontrent.

Là encore, la création de passerelles devient un facteur clef de succès.

Les chantiers ouverts sont nombreux et conséquents et le vent ne sera sans doute pas encore de force 1 en 2013, tant les défis qui nous attendent sont importants.

Il ne me reste plus qu'à remercier toute l'équipe de l'ifage et particulièrement les membres du Comité de Direction pour leur engagement durant cette année.

Merci également à l'ensemble de nos clients et partenaires, publics et privés, principalement à la fondation Hans Wilsdorf, sans qui l'aventure Pont Rouge n'aurait pu être possible.

Un mot enfin à l'attention de Monsieur Charles Beer, pour saluer son soutien et son engagement en faveur de la formation des adultes durant ses dix années à la tête du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, non sans lui souhaiter plein succès pour cette année de présidence et la suite qu'il souhaitera donner à sa carrière.

“ PUISQU'ON NE PEUT
CHANGER LA DIRECTION
DU VENT, IL FAUT
APPRENDRE À ORIENTER
LES VOILES „

JAMES DEAN



L'UGIE ET L'AIEG, LES ASSOCIATIONS GENEVOISES DES INSTALLATEURS-ÉLECTRICIENS, PARTENAIRES DE L'IFAGE

Interview: Alain Grandjean Président de l'Union Genevoise des Installateurs - Électriciens (UGIE)
Philippe Massonnet Président de l'Association des Installateurs - Électriciens de Genève (AIEG)

M. Grandjean, comment avez-vous débuté votre carrière dans le domaine de l'électricité ?

Un peu par hasard, j'ai commencé un apprentissage d'installateur-électricien, et très vite mon goût des responsabilités m'a amené à poursuivre ma formation. J'ai donc suivi des cours aux CIS et aux CIG pour me former à la concession A (téléphone) jusqu'à l'obtention de mon brevet fédéral en télématique.

C'est cette spécialisation, en plein essor au début de ma carrière, qui m'a permis de créer le département télécommunication chez Marini SA, mon premier employeur. Je suis ensuite entré chez Electricité Magnenat avant sa reprise par Egg-Telsa SA. Aujourd'hui, après plus de 18 ans, j'en suis l'administrateur. Parallèlement, je suis membre de plusieurs associations professionnelles et président de l'UGIE.

Et vous M. Massonnet ?

Originaire de France voisine, j'ai passé mon baccalauréat en électrotechnique à Bellegarde avant de partir à l'armée. A mon retour, poussé par mon père, je me suis inscrit au Tech du soir à l'école d'ingénieur jusqu'à l'obtention de mon diplôme d'ingénieur ETS en 1994.

J'ai débuté et évolué chez Sedelec jusqu'en 1999, lorsque j'ai eu l'opportunité de racheter Savoy SA au départ de son fondateur. Aujourd'hui, nous nous aventurons sur le canton de Vaud avec l'acquisition d'Hubert SA à Nyon. J'ai toujours été actif dans le domaine associatif, c'est donc naturellement que je suis entré au comité de l'AIEG, jusqu'à la reprise de la présidence, à la succession de M. Badel en 2009. Je suis également président de la MBG.

Quel est cet intérêt partagé pour le milieu associatif ?

Les associations professionnelles sont très enrichissantes, puisque au contact direct avec de nombreuses entreprises, nous avons une vision globale des problématiques communes.

On ne s'investit pas dans ces associations pour développer nos opportunités d'affaires, on le fait par conviction et par goût. C'est parce que nous avons nous-même identifié des lacunes ou des dysfonctionnements dans nos propres sociétés que nous avons cherché des solutions.

Surtout, nous sommes animés par une vraie volonté de faire avancer les choses et de les faire avancer collectivement.

Quelle est la vocation de vos associations respectives ?

A l'origine, nos deux associations étaient concurrentes. Aujourd'hui, les clivages n'ont plus lieu d'être et nos objectifs sont les mêmes. Nos associations se sont donc naturellement rapprochées. C'est aussi notre bonne entente et respect mutuel qui nous a permis d'unir nos forces pour obtenir des réalisations concrètes : ensemble, nous avons créé le CIEG et les cours de chef de chantier électricien avec l'ifage, et nous travaillons déjà sur d'autres projets.

L'AIEG représente les électriciens à l'USIE, mais dans la réalité, les deux associations sont tout aussi importantes et ont le même poids au niveau cantonal.

La mission de nos groupements d'entreprises consiste d'abord à faciliter les démarches administratives et l'exercice de nos activités, mais nous sommes également très attachés à la déontologie

de la profession. Enfin, nous entretenons de bonnes relations avec les syndicats pour maintenir ensemble la paix sociale.

L'image, la crédibilité et l'avenir de la profession dépendent de la qualité des prestations fournies par l'ensemble des entreprises genevoises.

Les valeurs que nous défendons sont essentiellement axées sur la formation initiale et continue et ce à tous les niveaux de la hiérarchie. En ce sens, nos deux associations sont en symbiose.

La formation, un enjeu essentiel pour l'avenir de nos entreprises.

Les malfaçons dans notre métier présentent un réel danger et nous sommes surpris par le nombre de sociétés qui exercent alors qu'aucun collaborateur ne possède une « maîtrise » professionnelle. N'oublions pas que les entreprises électriques sont responsables légalement de leurs réalisations! Il faut standardiser la formation pour garantir le savoir-faire et la qualité d'exécution. Nos associations visent également à protéger les entreprises sérieuses et les clients des pseudos « professionnels » non habilités, qui font du dumping et réalisent des installations qui ne sont pas toujours conformes.

Généralement, les grandes entreprises sont suffisamment structurées pour gérer les nouvelles exigences d'éthique et de formation.

Les technologies dans notre domaine évoluent constamment et les entreprises doivent évoluer en parallèle pour assurer leur pérennité.

La position des petites structures est plus délicate, car les contraintes de temps liées à la formation sont plus difficiles à gérer. L'objectif des patrons reste de « décrocher » des mandats et l'absence d'un employé due à sa formation pose un problème de main-d'œuvre et donc un manque à gagner immédiat.

Le coût de la formation elle-même peut aussi être un frein car les aides financières disponibles sont méconnues. Notre rôle consiste à transmettre ces informations et à sensibiliser les entreprises au fait que la formation contribue à l'amélioration de leur rentabilité. Le temps perdu et l'argent gaspillé dans nos entreprises par manque de professionnalisme est trop souvent sous-estimé.

Un aboutissement: le certificat cantonal de chef de chantier électricien.

Cette formation, avec une reconnaissance cantonale, élaborée en partenariat avec l'ifage, est une de vos dernières réalisations en commun. Comment a-t-elle été accueillie?

Tous les professionnels de la branche sont heureux d'avoir enfin une formation garantissant un

haut niveau de compétences. Ce premier succès a cependant mis en évidence les lacunes dans les métiers connexes puisqu'il arrive que le chef de chantier devienne meilleur que le technicien! Il faut donc très vite se pencher sur la formation des techniciens...

Une formation orientée sur le savoir-faire est-elle suffisante ?

Non, en effet, une des problématiques de cette branche qui n'est pas régie par un processus de formation strict, réside dans le manque de familiarisation avec les outils de gestion. Beaucoup de professionnels ont acquis des responsabilités par leur expérience mais sont novices en matière de gestion des relations humaines. Ils se trouvent démunis pour gérer les conflits auxquels ils peuvent être confrontés. Les patrons qui sont pour la plupart issus du terrain sont demandeurs de formations dans les domaines comme le management, les ressources humaines ou la comptabilité.

Nous mesurons donc bien la nécessité d'intégrer dans les formations des notions beaucoup plus larges que la seule connaissance technique, généralement bien maîtrisée par tous les professionnels.

L'ESPRESSO

A. Grandjean

- Un plaisir: du temps
- Un livre: une BD Alix, Lefranc...
- Une boisson: fraîche
- Un objet fétiche: Tintin
- Une corvée: les démarches administratives
- Le meilleur conseil reçu: « reste maître de ton destin! »

L'ESPRESSO

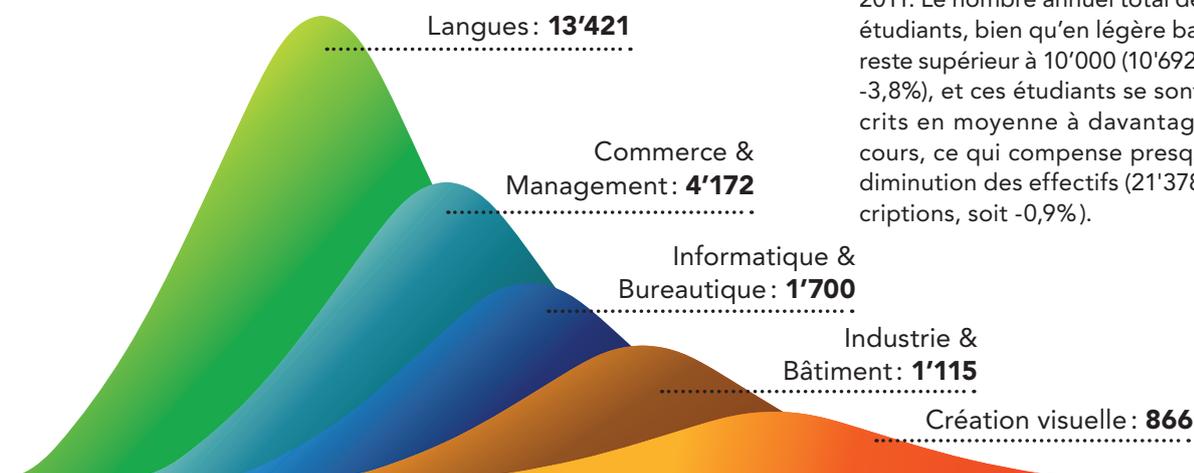
P. Massonnet

- Un plaisir: une ballade en montage
- Un livre: Michel Vaillant
- Une boisson: un café en terrasse
- Un objet fétiche: un bracelet
- Une corvée: nettoyer les vitres
- Le meilleur conseil reçu: anticiper!



NOS ÉTUDIANTS

INSCRIPTION AUX COURS

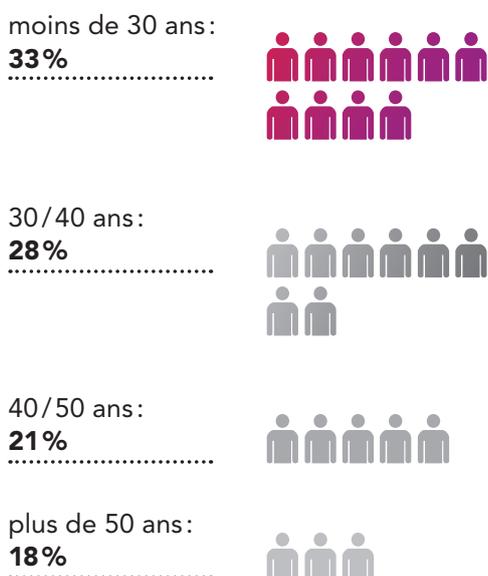


Nous avons ouvert 2'175 cours en 2011-2012, soit une légère augmentation de 1,5% par rapport à 2010-2011. Le nombre annuel total de nos étudiants, bien qu'en légère baisse, reste supérieur à 10'000 (10'692, soit -3,8%), et ces étudiants se sont inscrits en moyenne à davantage de cours, ce qui compense presque la diminution des effectifs (21'378 inscriptions, soit -0,9%).

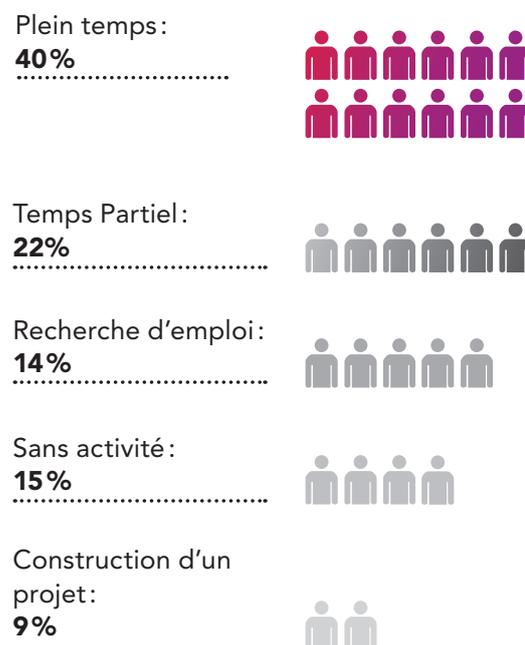
INSCRIPTIONS 21'378 transactions



ÂGE DES PARTICIPANTS

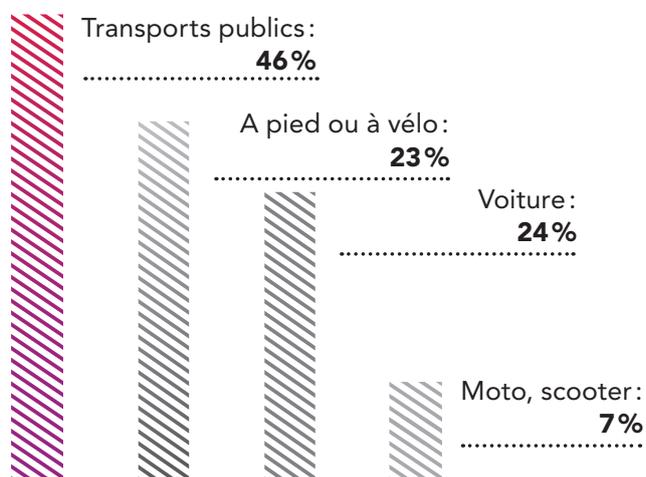


ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

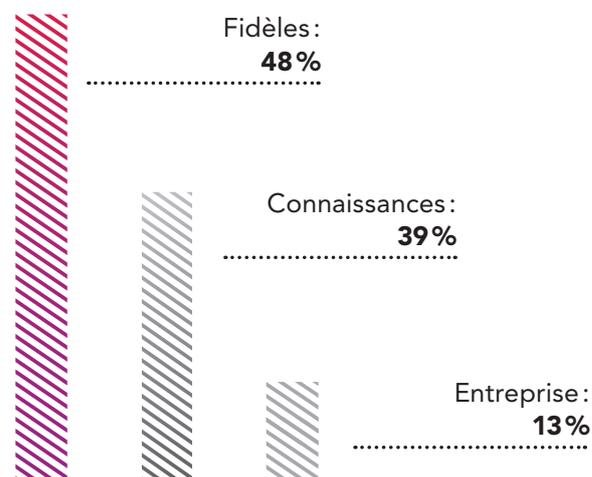


NOS ÉTUDIANTS

MOYEN DE TRANSPORT



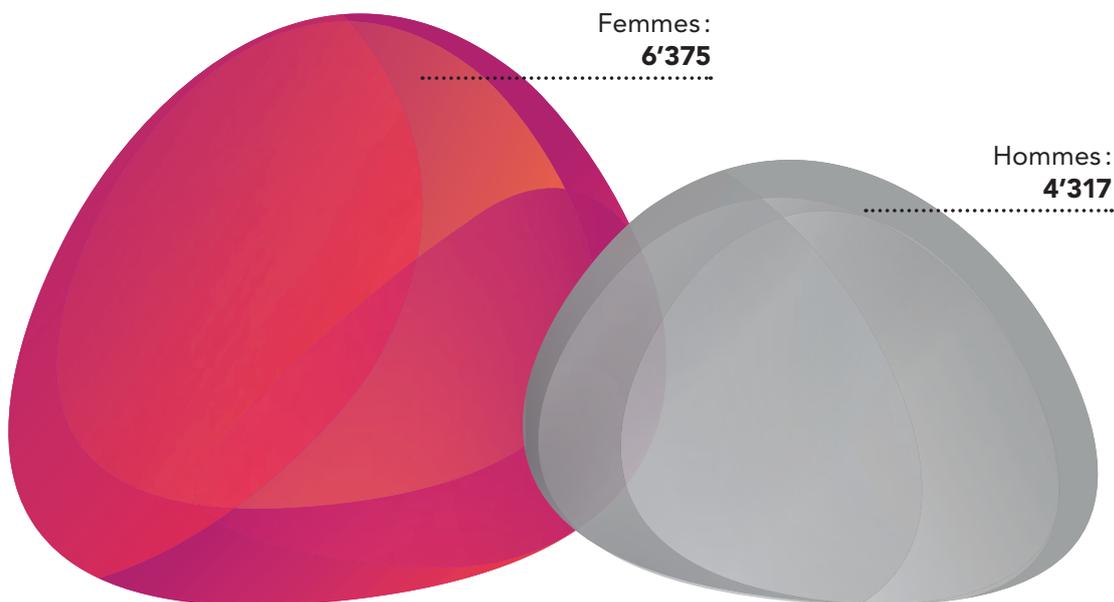
COMMENT NOUS CONNAISSENT-ILS ?



INDICE MOYEN DE SATISFACTION

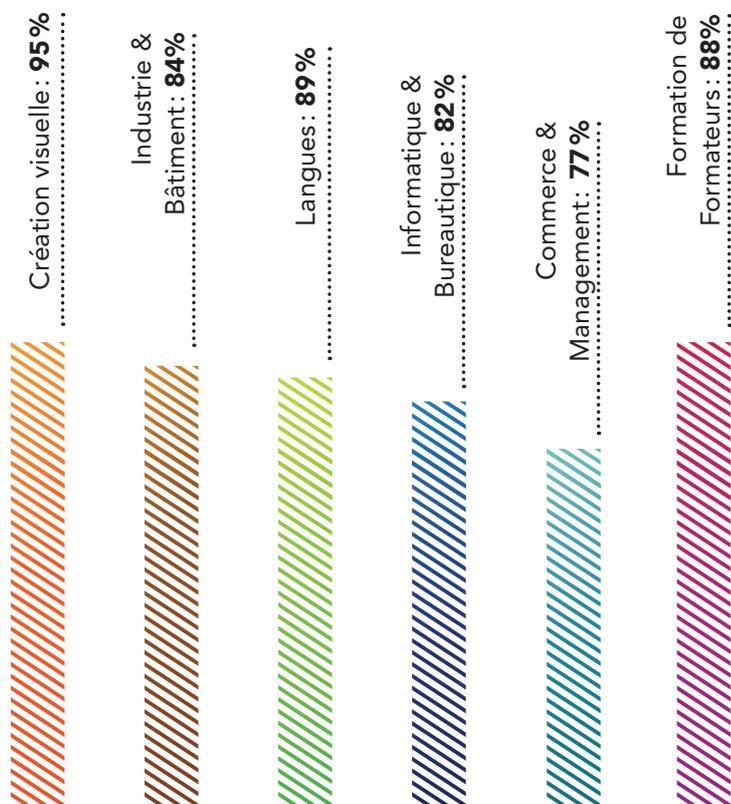


FEMMES / HOMMES



Total: **10'692** étudiants

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



Il est important de souligner que le taux d'abandon moyen en cours de formation reste faible, de l'ordre de 10% et que le taux d'assiduité est supérieur à 80%.

QUALITÉ

Du point de vue de l'assurance de la qualité de nos prestations, l'année 2011-2012 a permis de consolider les acquis grâce aux audits de suivi de nos certifications eduQua et ISO 9001.

La fin de l'année 2011-2012 a été marquée par le départ à la retraite de Madame Luciana Bonelli, responsable du management de la qualité ISO 9001 depuis les débuts de l'ifage.

C'est ici l'occasion de lui rendre un vibrant hommage, tant elle a si bien incarné les valeurs

d'excellence et d'exigence, que son tempérament latin a su enrober de chaleur humaine pour les faire partager au sein de notre institution.

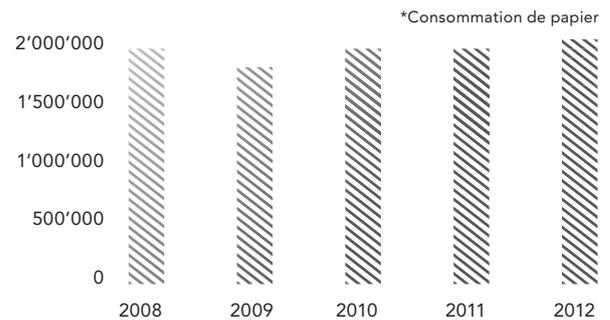
Le rapport d'audit de suivi ISO 9001 constate que « le nombre et la qualité des projets nouvellement lancés sont impressionnants et de nature à repositionner rapidement l'ifage sur les axes stratégiques décidés par le conseil ». L'audit de suivi eduQua a quant à lui permis de confirmer « l'efficacité du processus de développement de la qualité » à l'ifage.

ENVIRONNEMENT

Depuis cinq ans, l'ifage met en œuvre une politique environnementale visant à limiter l'impact de ses activités, sa consommation d'énergie et de matière et à promouvoir les produits et services avantageux du point de vue écologique.

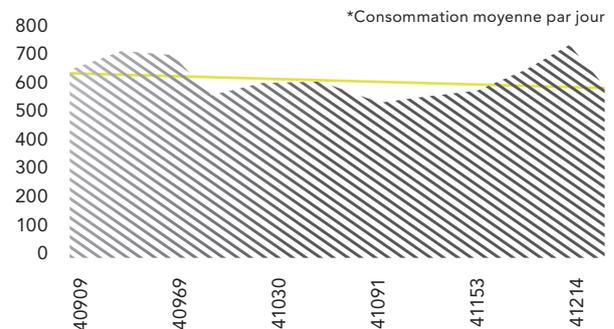
PAPIER :

La consommation de papier a augmenté de 3% entre 2011 et 2012, et ce malgré les recommandations expresses de photocopier systématiquement recto-verso et de procéder à des tests avant des tirages en grande quantité. Notre volonté de maîtriser la consommation de papier n'est cependant pas remise en question et une meilleure traçabilité de l'utilisation des photocopieuses devrait y contribuer à l'avenir.



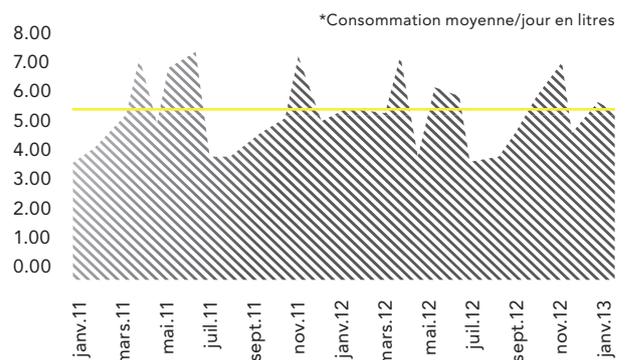
ÉLECTRICITÉ :

Notre consommation a diminué de 4% de 2011 à 2012, après une baisse de 1,3% de 2010 à 2011, ce qui constitue une confirmation de la politique d'investissement engagée dans les économies d'électricité : remplacement des luminaires, détecteurs de mouvements, etc.



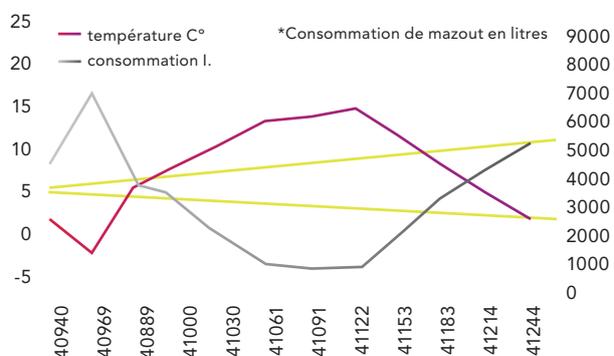
EAU :

La consommation d'eau a baissé de 3% de 2011 à 2012, après une hausse de 13% de 2010 à 2011. Nous espérons que ce résultat supérieur aux attentes reflète une tendance durable acquise grâce aux mesures mises en œuvre (mélangeurs plus efficaces, débits limités, etc.)



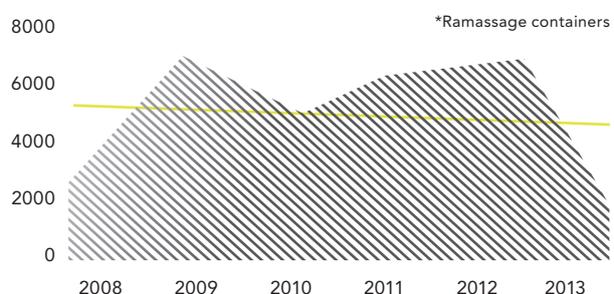
MAZOUT :

En 2012, sans doute en raison d'un mois de février durablement glacial, la consommation de mazout a fortement augmenté (+23%), après une économie de 27% en 2011. Nous sommes évidemment tributaires des températures hivernales en ce qui concerne la fluctuation de la consommation de mazout.



DÉCHETS :

En 2012, nous avons vécu une augmentation du tonnage de déchets de 6%. Malgré cela, le tri du maximum de déchets se poursuit sans relâche : papier, carton, PET, piles, ampoules, tubes fluorescents, bois, verre, ferraille, aluminium, peintures, cartouches de toner, matériel informatique et électronique, et déchets organiques.



MOBILITÉ :

La proportion de nos étudiants utilisant les transports publics ou se déplaçant à pied ou à vélo s'est élevée à 69% en 2012. Moins du tiers de nos étudiants (31%) ont pris leur voiture ou leur deux-roues motorisé pour se rendre à nos cours.

Progresser en allemand? Se préparer au First Certificate en anglais? Apprendre le chinois? Plus de 13'000 personnes nous font confiance chaque année pour leur formation en langue. L'ifage est largement connu et reconnu pour son activité de formation.

La certification représente une autre activité importante du secteur des langues. En effet, l'ifage c'est aussi 5 centres d'examens officiels pour les langues étrangères reconnus à l'international: le Goethe Institut pour les diplômes d'allemand, l'Insituto Cervantes pour l'espagnol, l'Université de Moscou pour le russe, l'Academia di Lingua pour l'italien, le Centre delf-dalf du Léman pour le français langue étrangère et un centre d'examen pour le français francophone en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève pour l'examen: rédiger en français professionnel. Ainsi la plupart de nos formateurs sont aussi des experts qui interviennent dans les sessions d'examens.

Fort de cette expertise en matière d'évaluation et dans le cadre de notre stratégie de soutien aux entreprises, nous avons développé en 2011 à la demande de plusieurs entreprises des tests de langue sur-mesure pour le recrutement de leurs collaborateurs. Cette année est donc marquée par l'essor de cette nouvelle activité. Les tests ont été développés pour répondre à la demande spécifique du client et évaluer si le candidat a le potentiel pour être rapidement opérationnel. Notre prestation qui comprend la conception du test ou/et la mise à disposition d'experts selon les besoins de l'entreprise cliente a été fort appréciée pour sa pertinence et le gain de temps réalisé.



A l'heure de la mobilité et du numérique, nous avons eu le plaisir de développer de nouvelles méthodes pédagogiques avec l'introduction de supports sur tablette numérique. Pour cela, nous avons proposé une première étape pilote du projet dans un module du Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité visant à transformer l'ensemble de nos supports de cours pour une lecture sur tablette et environnements digitaux. Cette première expérience a été perçue comme extrêmement positive, riche, dynamique et motivante, autant du côté de nos participants que des formateurs! Cette phase de test nous permet de repenser la formation pour les années à venir.

Dans le domaine de la comptabilité, les soirées de test de niveau et d'orientation ont confirmé le vif succès rencontré lors de leur mise en place! Nous avons reçu et accompagné cette année plus de 900 participants dans le cours correspondant à leurs compétences et objectifs professionnels.

Le domaine des ressources humaines a particulièrement évolué en termes d'offres de cours. En septembre 2011, le Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines a été proposé en cours du soir mais également en cours du jour. Cette nouvelle offre a été très appréciée par nos participants et les entreprises.

Nouvel élan dans les CFC pour adultes de commerce et de Gestionnaire du Commerce de détail par VAE (validation des acquis de l'expérience) avec l'ouverture de nouveaux cours selon la modularisation mise en place par les délégués de la CIFC (Communauté d'intérêts Formation commerciale de base) Genève et des autres cantons romands en collaboration avec l'OFPC. Le résultat s'est traduit par une augmentation des effectifs et du chiffre d'affaire de plus de 20% et d'importantes perspectives de développement des deux filières dans le futur.



Pour le secteur Industrie et Bâtiment, l'année 2011-2012 est marquée par un événement exceptionnel : son installation dans le nouveau centre de formation Pont Rouge, entièrement dédié aux métiers, disposant d'une infrastructure et d'équipements de toute dernière génération.

Grâce à cette dynamique de formations connexes industrielles, des approches multidisciplinaires telles que la qualité, le PLM (gestion du cycle de vie du produit) et l'informatique industrielle émergent et représentent un nouveau potentiel à exploiter.

Dans cet environnement propice, les formations modulaires en horlogerie et polissage connaissent un succès grandissant. Pour suivre ce modèle, et relancer la filière mécanique ouverte sur deux orientations : mécanique générale et usinage, une modularisation des cursus conduisant à des certifications AFP (Attestation fédérale professionnelle) et CFC (Certification fédérale de capacité) est en cours de validation.

Grâce à l'implication des associations professionnelles, le domaine du bâtiment reste porteur d'évolution. Après une analyse des besoins, la collaboration avec l'AIEG et l'UGIE a donné naissance à une nouvelle formation de chef de chantier électricien, dont le niveau se situe entre le CFC et le Brevet fédéral de conseiller en sécurité, avec une certification cantonale.

La démarche de ces deux organismes en faveur de la formation continue des électriciens est ici saluée.

Les cours « découverte » et « perfectionnement » ouverts à un large public restent stables en termes d'effectifs.

Le secteur Industrie et Bâtiment utilise la dynamique impulsée par la direction générale, le 11 septembre 2011, dans sa vision stratégique de développement de l'institution, pour miser sur le rapprochement avec les entreprises en proposant des cours et formations techniques spécialisées sur-mesure.

Pour favoriser l'intégration de nos candidats dans les entreprises, l'ifage développe son partenariat avec GMTI, société de sous-traitance en horlogerie, qui accueille une partie de nos étudiants pour les initier aux méthodes productives afin de donner une valeur-ajoutée à nos formations.

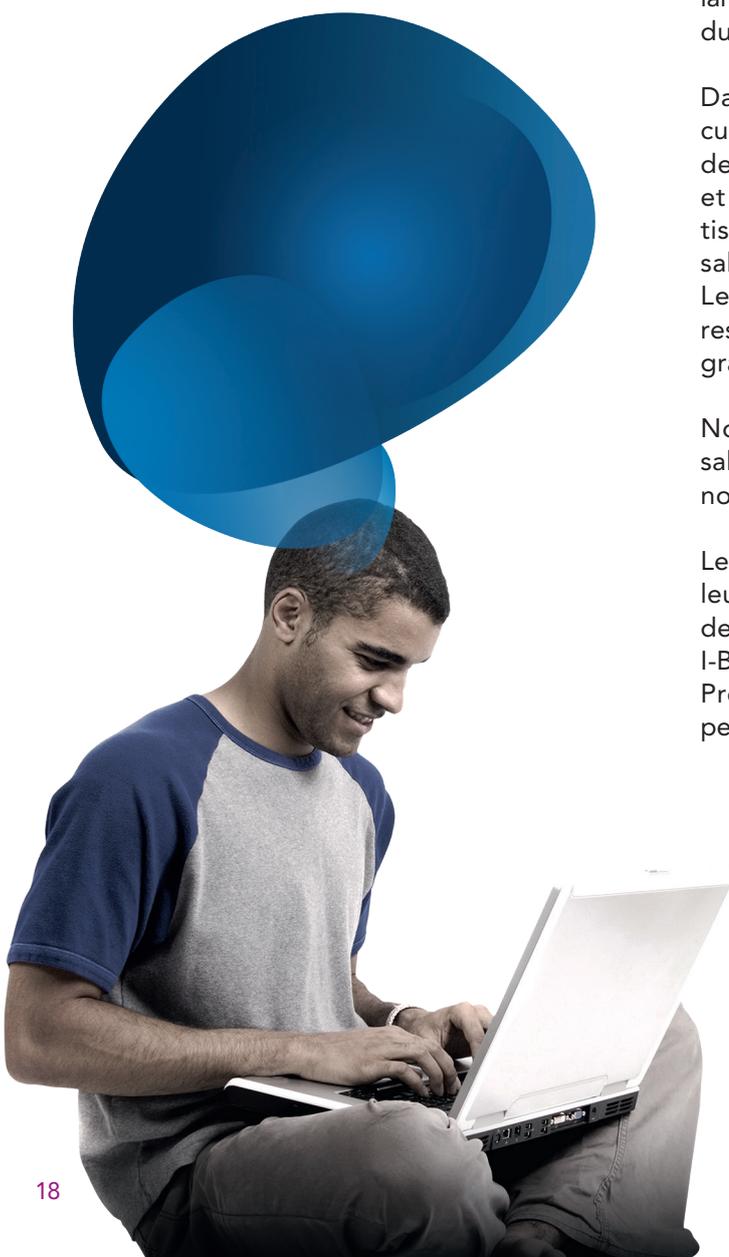


Durant cette année, de nombreux projets ont vu le jour au sein du département informatique. En effet, l'offre de cours et formations s'est enrichie d'un nouveau cursus en programmation/développement. Le départ du Responsable Pédagogique, nous a amené à revoir en profondeur l'offre de formation en développement d'applications, les technologies évoluant particulièrement rapidement dans ce secteur d'activité. Si certains domaines comme la programmation orientée objet et le développement web ont vu leurs cursus remodelés, la grande nouveauté a été la mise en place de nouvelles formations en technologie mobile. Ainsi sont nés les certificats de développeur IOS (Apple), développeur Android (Google) et développeur Windows Phone (Microsoft). La phase de lancement de ces certificats étant terminée, la route du succès est toute tracée.

Dans le domaine des formations techniques, les cursus Microsoft ont vu leurs certifications changer de nom mais pas de popularité. Les titres MCSA et MCSE sont toujours très recherchés et l'investissement consenti en termes d'équipement des salles de cours dédiées est à la hauteur de l'enjeu. Les cursus CISCO se sont maintenus mais Linux reste à la traîne à cause d'un relatif désintérêt du grand public.

Nous avons progressivement équipé toutes nos salles MacIntosh en version CS6 d'Adobe et migré nos salles PC sur Windows 7 ou 8 et office 2010.

Le design et développement web ont continué sur leur lancée avec des nouveaux produits induisant de nouveaux cours. Parmi eux, on peut citer Apple I-Book, Adobe Muse, Rédiger pour le web, Moodle, Prestashop etc. Autant de noms qui vous interpellent? Venez suivre nos cours, vous en saurez plus!



Le design, la communication, le prépresse, la photo, la vidéo, le stylisme, le dessin et la culture visuelle (histoire de l'art classique, contemporain et moderne), sont autant de modules et d'outils indispensables à la création visuelle.

Ce secteur propose un choix d'enseignements stratégiques dispensés par des professionnels très actifs dans leurs pratiques. Nos étudiants peuvent ainsi acquérir une vision réaliste de ces métiers, de solides compétences et plus d'autonomie. Nos formations proposent des technologies novatrices ou usuelles en relation avec les tendances actuelles.

Le diplôme de « graphic designer » permet aux participants d'assimiler tout le processus de création. Cet ensemble de formations mène à la maîtrise de plusieurs compétences, du dessin sous ses formes les plus diverses (du croquis au crayon à l'image numérique) à l'utilisation des techniques de production.

De nouveaux modules permettent à de futurs illustrateurs de découvrir et de développer leurs styles graphiques, d'apprendre la peinture numérique et au designer de pratiquer le design horloger avec logiciel.

Nous proposons également, en exclusivité, un cours de maille haute couture pour les stylistes et les designers de mode souhaitant intégrer un vêtement en laine, soie ou coton dans leur collection et une formation sur les technologies de production.

Le succès confirmé du nouveau module de « design 3D & technologies » permet aux étudiants de développer des produits en adéquation avec les exigences du design contemporain. La plupart de ces modules aboutissent à la réalisation d'un portfolio permettant aux étudiants de présenter une sélection de leurs meilleures réalisations.

Ensemble nous transformons la passion en métiers dans le domaine des arts visuels et du design.



Il faut rappeler que notre fondation a été créée en 1928 pour le besoin des industriels. Au fil des années, elle a su s'adapter aux attentes des apprenants qui recherchaient un emploi ou qui souhaitaient acquérir de nouvelles compétences. En capitalisant sur son expérience, l'ifage en 2012 affirme sa volonté de se rapprocher des entreprises. Notre fondation, tout au long de cette année, s'est structurée et organisée afin d'être pertinente sur ce marché concurrentiel.

Les moyens, les outils et la communication déployés lors de la participation au salon RH témoignent de cette orientation. Lors de cette manifestation les entreprises ont découvert un nouvel ifage proposant des formations capables de répondre à leurs besoins.

L'investissement réalisé pour le nouveau centre de formation de Pont Rouge positionne l'ifage en manufacture des savoirs pour le secteur industrie et bâtiment. Les entreprises présentes lors de l'inauguration en septembre ont constaté que nous avons recréé à l'identique les postes de travail d'une manufacture. La modularisation des formations en horlogerie et en polissage va être étendue à l'usinage. Cette souplesse particulièrement appréciée des entreprises permet de circonscrire la formation à des compétences précises, de valider des acquis ou d'aboutir à des formations certifiantes.

L'offre de formation en commerce et management a elle aussi été enrichie de nouveaux cours et cursus, notamment par des partenariats comme celui développé avec Ascendi. Les cadres déjà en place ou en devenir peuvent suivre des formations complètes diplômantes ou se perfectionner dans des domaines spécifiques tels que l'analyse financière et le management.

De grandes institutions comme les TPG ont confié la formation de leurs cadres à notre fondation pour les accompagner dans le développement de leurs compétences professionnelles.

Les autres secteurs: création visuelle avec des cours d'infographie ou de design (coaching sur place de travail) et informatique & bureautique, avec la migration windows en entreprise, contribuent également à cette évolution affichée de l'ifage.

Les cours de langues se sont aussi largement développés sur ce marché grâce à des formules plus souples, des cours en entreprise ou interentreprises, du coaching, des modules ciblés sur des thématiques spécifiques, ou encore l'utilisation de techniques d'apprentissage à distance.



VARIATION DU CAPITAL

	Capital de dotation	Fonds propres complé- ment.	Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	Résultat de l'exercice	Part de subvention non dépensée	Fonds propres
Solde au 1^{er} janvier 2012	1'100'000	1'131'492			0	1'178'372	3'409'864
Attribution aux Fonds propres compl. Pont-Rouge		-726'000	726'000		0		
Variation annuelle			-35'342				
Constitution du Fonds affecté Pont-Rouge				1'500'000	0		
Variation annuelle				-232'000			
Résultat de l'exercice 2012 avant restitution					-549'697		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*					0		
Part de subvention non dépensée*					549'697	-549'697	
Solde au 31 décembre 2012	1'100'000	405'492	690'658	1'268'000	0	628'675	4'092'825

* selon modalités fixées par l'article 12 du contrat de prestations

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

	2012 CHF		2011 CHF	
ACTIF				
Actif circulant				
Liquidités		1'128'934		4'347'788
Débiteurs écolage	2'660'683		2'184'193	
Du croire	- 30'000		- 160'000	
Débiteurs autres	1'910'464		8'054	
Débiteurs sociaux	38'425	4'579'571	73'998	2'106'245
Stocks livres et mazout	134'217		139'489	
Stock de matériel	350'068	484'285	358'493	497'983
Compte de régularisation actif		57'795		221'553
		6'250'586		7'173'568
Actif immobilisé				
Immobilisations	5'406'751		4'769'036	
Fonds d'amortissement	- 3'907'551	1'499'200	-3'416'772	1'352'264
Pont-Rouge	1'870'982			
Fonds d'amortissement Pont-Rouge	- 215'342	1'655'640		0
Garantie loyers		71'747		71'675
		3'226'587		1'423'939
TOTAL DE L'ACTIF		9'477'173		8'597'508

PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme				
Fournisseurs	294'742		186'818	
Créanciers écolage	631'010		628'983	
Autres créanciers	74'291		48'692	
Créanciers sociaux	262'294		56'707	
Salaires et honoraires à payer	483'441		487'007	
Subventions à restituer	0		230'283	
Ecolage enregistré d'avance	3'343'541	5'089'319	3'233'152	4'871'642
Compte de régularisation passif		295'029		316'001
		5'384'348		5'187'643
Fonds propres				
Capital de dotation	1'100'000		1'100'000	
Fonds propres complémentaires	405'492		1'131'492	
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	690'658		0	
Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	1'268'000		0	
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 12.5 du contrat de prestations	628'675	4'092'825	1'178'372	3'409'864
TOTAL DU PASSIF		9'477'173		8'597'508

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2012

	RÉEL 2012 Du 01.01.12 au 31.12.12	RÉEL 2011 Du 01.01.11 au 31.12.11
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ecolage	12'858'289	12'756'337
Autres produits d'exploitation	489'600	466'939
Subvention fédérale et cantonale	2'295'315	2'318'500
Subvention FFPC	630'000	630'000
Autres subventions	0	9'265
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16'273'204	16'181'041
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et honoraires enseignants	6'677'521	6'719'107
Charges sociales enseignants	827'852	867'522
Salaires activités pédagogiques	657'680	615'573
Charges sociales activités pédagogiques	97'496	61'773
Salaires et honoraires administratifs	3'191'680	2'994'541
Charges sociales administratives	523'109	465'394
Formation du personnel	114'047	126'838
Autres frais de personnel	150'119	143'574
Frais de cours	911'504	908'103
Frais de locaux	1'889'819	1'620'522
Maintenance informatique	428'967	370'699
Frais des installations et véhicules	23'131	24'738
Matériel et frais de bureau	221'056	214'856
Frais de communications et de ports	177'216	150'431
Frais généraux	113'827	157'764
Frais fonctionnement conseil et bureau	2'839	2'257
Publicité	666'388	731'673
Amortissements	706'785	405'238
Pertes sur débiteurs et exonérations	5'621	7'602
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	17'386'656	16'588'204
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1'113'452	- 407'163
Produits financiers	8'987	26'454
Frais financiers	- 45'643	- 51'424
RÉSULTAT FINANCIER	- 36'656	- 24'970
Produits hors exploitation	31'477	29'254
Produits exceptionnels	433'969	17'988
Produits des exercices antérieurs	161'646	109'852
Dons et legs	1'500'000	0
Charges exceptionnelles	- 1'502'406	- 1'497
Charges des exercices antérieurs	- 24'276	- 106'616
AUTRES RÉSULTATS	600'410	48'981
Résultat de l'exercice avant restitution	- 549'697	- 383'152
Attribution à / dissolution de la part de subvention non dépensée	549'697	383'152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	0

FLUX DE FONDS

2012 | CHF 2011 | CHF

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)

	Bénéfice / perte	- 549'697	- 383'152
+/-	Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	706'785	405'238
+/-	Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	- 665	0
+/-	Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	- 130'000	0
+/-	Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	- 267'342	0
+/-	Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/-	Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	- 843'326	- 127'441
+/-	Diminution/augmentation des stocks	13'698	- 7'652
+/-	Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	163'758	- 182'067
+/-	Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	217'677	- 49'182
+/-	Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	- 20'972	- 2'096'793
=	Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	- 710'086	- 2'441'049

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

-	Acquisition d'immobilisations corporelles	- 2'508'697	- 350'235
+	Cession d'immobilisations corporelles	0	0
-	Acquisition d'immobilisations financières	- 72	- 119
+	Cession d'immobilisations financières	0	0
-	Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
+	Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
=	Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	- 2'508'768	- 350'354

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

+	Paiements provenant d'augmentations de capital	0	0
+	Versements pour de nouveaux emprunts	0	0
-	Remboursements d'emprunts	0	0
+/-	Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme	0	0
+/-	Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	0	0
=	Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	0	0
	Solde des flux de trésorerie	- 3'218'854	- 2'791'402
	Liquidités en début d'exercice	4'347'788	7'139'190
	Solde des flux de trésorerie	- 3'218'854	- 2'791'402
	Liquidités en fin d'exercice	1'128'934	4'347'788

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION

FONDATION POUR LA FORMATION DES ADULTES (IFAGE),
GENÈVE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Nous précisons que le rapport de performance exigé par la norme Swiss GAAP RPC 21 n'est pas soumis à notre audit et est donc présenté dans un document séparé.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL DE FONDATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Comme mentionné à la page 7 des états financiers, en dérogation à la norme Swiss GAAP RPC 16, le Conseil de fondation ne dispose pas d'éléments suffisants pour apprécier l'éventuel besoin d'une provision destinée à couvrir sa part de risque de participation au déficit technique de l'IPP Profond.

Selon notre appréciation, à l'exception de la réserve susmentionnée, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes aux normes Swiss GAAP RPC, à la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, à loi suisse et aux statuts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers renvoyant à l'art.728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme

d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, en dépit de la réserve formulée dans l'opinion d'audit, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Sébastien Germanier
Expert-réviser agréé

Jacques Perrot
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Genève, le 15 avril 2013

ACTIVITE DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée ISO 9001 : 2008 et eduQua depuis 2002. Ces 2 certifications ont été renouvelées.

Le contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 13 mars 2012 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

C'est ce dernier qui définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2012 à 2015.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2012 se monte à CHF 2'295'315.

Par ailleurs, l'article 12 du contrat prévoit la restitution à l'Etat de Genève de 15% du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011. Le montant de la subvention 2012 a été confirmé le 7 décembre 2012.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes (Swiss GAAP RPC et la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des comptes) de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine, des finances et du résultat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes :

COMPTABILISATION DES RECETTES

Les revenus découlant des écolages sont enregistrés dans les produits d'exploitation au fur et à mesure que les cours sous-jacents sont consommés.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

COMPTABILISATION DES CHARGES

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison de la marchandise ou la prestation de service ont eu lieu.

ORGANISATION DE LA FONDATION

STATUTS

Les statuts en vigueur ont été modifiés par le conseil de fondation lors de sa séance du 18 avril 2012 suite à une demande de l'Administration fiscale cantonale.

FISCALITÉ

La Fondation bénéficie d'une exonération fiscale ICC et IFD par arrêté du Conseil d'Etat du 14.02.2001, étant donné que la Fondation est reconnue d'utilité publique.

Cette exonération des impôts sur le bénéfice et le capital a été reconduite le 19 février 2013 pour dix ans à partir de l'exercice clos en 2010.

RAPPORT D'ÉVALUATION 2012

RAPPEL DU BUT DE LA SUBVENTION ET DES MISSIONS DU SUBVENTIONNÉ :

Le but de la subvention accordée à l'ifage est de renforcer l'offre de formation qualifiante et certifiante pour les adultes ainsi que de permettre à l'ifage de proposer des tarifs d'écolages plus attractifs.

La mission de l'ifage est de contribuer à construire le meilleur parcours de formation professionnelle en s'engageant à dispenser des cours dans les domaines suivants : langues, informatique et bureautique, commerce et management, industrie et bâtiment, création visuelle, brevet fédéral de formateur d'adultes BFFA.

Dans tous les domaines évoqués, certains des cours dispensés, par un cursus plus long, débouchent sur des formations certifiantes sanctionnées par des titres cantonaux ou fédéraux.

Mention du contrat Contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage, Fondation pour la formation des adultes

Durée du contrat 4 ans

Période évaluée du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

1. OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE FORMATION CONTINUE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROFESSIONS ET POUR DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CONNAISSANCE

Indicateur : Nombre de périodes de cours

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	63'054	63'054
Résultat réel	71'427	68'387

Commentaires : Le contrat de prestations prévoit une valeur cible de 252'216 périodes de cours durant les 4 années 2012 à 2015 (soit une moyenne de 63'054 par année). En 2012, l'objectif est donc dépassé pour cette année (soit 5'333 périodes de plus).

2. MAINTENIR UNE CERTIFICATION POUR LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Indicateur : Nombre de titres certifiants sur nombre de titres global

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	20%	20%
Résultat réel	56%	55%

Commentaires : La liste a été épurée. Désormais, nous comptons uniquement les titres officiels (formations fédérales, titres reconnus par le canton ou par un organisme faîtier et diplômes internationaux), à l'exclusion des formations ifage. Selon EduQua, la valeur-cible devrait être de 50%, ce taux sera actualisé dans le contrat de prestations 2012-2015.

3. CORRÉLATION ENTRE LE CONTENU DES COURS ET LES EXIGENCES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Indicateur : Taux de réussite pour les formations certifiantes

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	80%	80%
Résultat réel	75%	85%

Commentaires: Selon EduQua les taux de réussite doivent être supérieurs à 80%. Ils sont analysés lors des bilans des formations. Ils sont ensuite synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification EduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

4. ADAPTATION DU CALENDRIER DE COURS POUR DIFFÉRENTS PUBLICS

Indicateur: Taux d'abandon

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	20%	20%
Résultat réel	<15%	<11%

Commentaires: Selon EduQua les taux d'abandons doivent être inférieurs à 20%. Les abandons sont inscrits sur les listes de présences par les formateurs. Ils sont analysés en fin de cours ou formation puis synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification EduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

5. ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS DES ÉTUDIANT-E-S ET LE CONTENU DES COURS

Indicateur: Taux de satisfaction

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	80%	80%
Résultat réel	TS 50% + S 45% = 95%	TS 57% + S 40% = 97%

Commentaires: Selon nos objectifs internes les taux de satisfaction (Très satisfait + Satisfait) doivent être d'au moins 85% (97% en 2012). La satisfaction des étudiants est vérifiée au moyen des questionnaires d'évaluation distribués en fin de cours. Les résultats en sont analysés, puis synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification eduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

6. ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS DES ÉTUDIANT-E-S ET LA FORMATION PROPOSÉE

Indicateur: Taux de présence

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
Valeur cible	80%	80%
Résultat réel	>80%	>80%

Commentaires: Pour autant qu'ils n'aient pas abandonné leurs cours, les participants suivent en moyenne plus de 85% des séances. A noter que les attestations de présences sont délivrées à partir d'un taux de participation de 80%.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les étudiantes et étudiants qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans le développement de leurs compétences; mais aussi les entreprises qui confient leurs collaborateurs à l'ifage pour leur perfectionnement professionnel. Les équipes de l'ifage doivent chaque jour se dépasser et relever le défi de la qualité des formations.

Nos remerciements vont également aux personnes, institutions ou entreprises qui nous ont soutenus durant l'année écoulée.

CERTIFICATIONS:



Association Qualité pour la Formation
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue



PARTENAIRES:



PORT TENESKA LUX



www.lespect.ch

IMPRESSUM

Création/réalisation
Rhino Universal

Photographie

Impression
SRO-Kundig
Imprimé sur papier certifié FSC



Tirage
700 exemplaires

Copyright © ifage 2012
Tous droits réservés

IFAGE – FONDATION POUR LA FORMATION DES ADULTES

Place de Augustins 19
1205 Genève
T +41 (0)22 807 30 00
F +41 (0)22 807 30 99

www.ifage.ch